Envoyé en préfecture le 29/06/2026
Reçu en préfecture le 29/06/2026
Publié le
ID : 056-215600784-20260625-DEL_2026_74-DE

DÉPARTEMENT DU MORBIHAN
VILLE DE GUIDEL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An Deux Mille Vingt Six, le 25 Juin à 18 H 30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Régis KERDELHUÉ, Maire.

Étaient également présents :
Robert HÉNAULT, Marie-Claire DECROIX, François VERGNON, Céline BOSSEUR DIT TOBY, Louis MEDICA, Nathalie LE FOLL, Alexandre SAHAL, Anne-Laure MORGON, Walter PAULMIER, Emmanuelle CHIFFOLEAU, Judickael PINARD, Françoise GILVESTRE, Gérald TOUCOURT, Delphine BRIAND, Clément MACHETEL, Fabienne RICHAUD, Dominique LOUIS, Christian FAUCHEUR, Jean-René LE PIQUET, Capucine FALOURD, Catherine CORFMAT, Bernard BASTIER, Véronique COLIN, Loïc BARDIN, Virginie HEUSSNER, Solen LE GAL, Patrice JACQUEMINOT, Laëtitia MÉLOIS

Absent (s) excusé(s) ayant donné pouvoir :
Cécile BERGER à François VERGNON
Franck LÉNA à Bernard BASTIER
Annie RAMIREZ à Régis KERDELHUÉ
Sandrine TURLURE à Nathalie LE FOLL

Secrétaire : Mme Capucine FALOURD

Date de la convocation	18 Juin 2026
Date de l'affichage	19 Juin 2026
Nombre de conseillers en exercice	33
Nombre de présents	29
Nombre de votants	33

2026_74 **Versement d'une subvention exceptionnelle dans le cadre de l'organisation d'une animation artistique urbaine portée par le Festival GRAFFITI**

Rapporteur : C. Bosseur

Dans le cadre de la valorisation culturelle et artistique du territoire, le Festival GRAFFITI propose la réalisation d'une animation de street art au sein de la galerie marchande.

L'évènement se déroulera les 18 et 19 juillet, en journée uniquement, et réunira 10 graffeurs du Pays de Lorient autour d'un thème commun : l'univers maritime.

L'animation sera coordonnée par OVS, acteur culturel reconnu localement, avec la présence d'un DJ et d'un espace de convivialité. Les artistes réaliseront chacun une œuvre sur les murs préalablement identifiés comme supports de création.

Le projet s'inspire notamment d'une animation similaire organisée récemment à Lorient, sur le site de la Perrière, qui a rencontré un large succès auprès d'un public diversifié.

Envoyé en préfecture le 29/06/2026
Reçu en préfecture le 29/06/2026
Publié le
ID : 056-215600784-20260625-DEL_2026_74-DE

La collectivité assurera, en amont de l'évènement, le nettoyage des surfaces destinées aux réalisations artistiques. Les œuvres pourront, le cas échéant, être effacées à l'issue de la manifestation.

Afin de contribuer à la réalisation de cette opération, il est proposé au Conseil municipal d'accorder une subvention exceptionnelle de 1 000 € destinée à couvrir l'achat des peintures et consommables nécessaires à la réalisation des œuvres.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

VU l'avis de la Commission administration générale, finances, ressources humaines et relations avec les partenaires institutionnels en date du 17 juin 2026,

AUTORISE le versement d'une subvention exceptionnelle de 1 000 € au Festival GRAFFITI pour l'organisation de l'animation artistique prévue les 18 et 19 juillet

Adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme,
Guidel, le 26 Juin 2026
Le Maire,
Régis KERDELHUÉ

MAIRIE DE GUIDEL
MORBIHAN

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rennes ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr dans un délai de 2 mois à compter de sa publication ou de sa notification.